



Démontage – Consignes

Horaire de démontage

Voir planning salon.

Vendredi 22 novembre 2019 – Hall 2B – à partir de 19h30 :

- 19h : Fermeture du salon et sortie des visiteurs
- 19h30 : Entrée des emballages vides et manutentions manuelles
- 20h : Entrée des engins motorisés
- 01h : Arrêt du démontage

Samedi 23 novembre 2019 – Hall 2B – au plus tard à 12h :

Tous les matériels et décors devront impérativement avoir quitté le hall. Les marchandises et les installations qui ne seront pas enlevées à cette date pourront être emmagasinées aux frais, risques et périls de l'exposant.

Accès au parc*

L'accès au parc se fera par la porte M.

Le stationnement des véhicules le long des halls est interdit. Les véhicules doivent libérer les accès aux entrées dès que l'opération de chargement est effectuée.

* Sous réserve d'une évolution du planning d'activité du Parc des Expositions du Bourget. Le cas échéant, nous vous communiquerons les nouvelles informations.

Accès et circulation dans le hall

Aucun camion ou véhicule de tourisme ne pourra pénétrer dans le hall. Seuls sont autorisés les engins de manutention.

L'accès aux aires de stationnement est libre pendant le démontage, en revanche il est nécessaire d'avoir une carte de parking exposant pendant la durée de la manifestation.

Il est conseillé d'avoir un camion avec hayon ou un chariot élévateur complété par un transpalette.

Des entreprises de manutention sont à votre disposition. Cette prestation est payante (voir Prestations de Services Complémentaires / Manutention).

Emballages vides

Vendredi 22 novembre – 19h30 : Les emballages vides pourront être redéposés sur les stands par vos manutentionnaires.

Restitution emplacement

Votre emplacement doit être restitué dans l'état initial. Tous les détritiques (moquette, adhésifs, éléments de décoration divers, etc...) doivent être retirés.

Les dégâts ou détritiques restants constatés lors du démontage des stands seront facturés à l'exposant.

L'exposant est aussi responsable pour l'ensemble de ses prestataires.

ATTENTION

Les risques de vols sont importants pendant le démontage.

Nous vous recommandons de transmettre ces informations à vos transitaires, transporteurs et décorateurs.